



## VILLE DE CAP-CHAT

*Faits saillants du rapport financier / rapport du vérificateur externe 2023 (article 105.2.2 Loi des Cités et Villes)*

Présenté le 2 juillet 2024 lors de la séance ordinaire du Conseil.



Cap-Chat, le 2 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Comme à chaque année et tel que le prévoit l'article 105.2.2 de la Loi des cités et villes, modifiée par l'article 10 du projet de loi 57 « Loi édictant la loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entrave de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal », il me fait plaisir de vous faire rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2023.

## **RAPPORT FINANCIER**

### **Les résultats**

Les dépenses des différents services ont totalisé 4 257 636 \$ avant amortissement.

Quant aux revenus, ils ont totalisé 4 536 868 \$, un écart de 3 % par rapport au budget. Un écart positif très intéressant qui s'explique, en partie, par les intérêts sur arriérés de taxes, l'augmentation des droits perçus sur les mutations immobilières et les revenus de formation des pompiers volontaires sur le territoire de la Haute-Gaspésie et ailleurs.

Au 31 décembre 2023, l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus accumulé) était de 333 258 \$. L'excédent de fonctionnement affecté (surplus accumulé affecté à certains objets) était de 104 773 \$ et les sommes disponibles au fonds de roulement étaient de 82 215 \$.

La dette à long terme de la Ville totalise 2 206 700 \$ comparativement à 2022 où elle était de 2 045 400 \$.

## **LES IMMOBILISATIONS**

Au chapitre des immobilisations, un montant de 985 597 \$ a été engagé. Les dépenses les plus importantes ont été consacrées aux équipements incendie 104 221 \$, à l'achat de terrains 109 262 \$, à l'achat d'un camion 398 010 \$, l'achat d'une motoneige et d'un véhicule tout terrain 50 166 \$ et à l'achat et l'installation d'une surface multisport 70 610 \$.

## **CONCLUSION DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Le rapport de la firme MNP S.E.N.C.L.R./s.r.l. conclut que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Je vous remercie de votre attention et espère que ces informations vous auront permis de mieux connaître la situation financière de notre ville.

Marcel Soucy  
Maire de Cap-Chat